

ENTREPRISES

VOS TARIFS AU QUOTIDIEN **2023**

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Nos tarifs en euros sont indiqués HT.

Certaines prestations sont soumises à la TVA
conformément à la réglementation en vigueur.



**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT**



**ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ**

**CHARENTE-MARITIME
DEUX-SÈVRES**

Chère cliente, cher client,

Au Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres, nous tenons à vous apporter la meilleure information pour que **vous puissiez faire vos choix en toute confiance et au prix le plus juste.**

Au-delà de notre offre de services et de l'ensemble de nos expertises, vous trouverez dans cette brochure plusieurs rubriques "**Bon à savoir**" reprenant **des informations pratiques ou rappelant les principaux avantages tarifaires.**

Et pour répondre au mieux à vos besoins :



Votre chargé d'affaires disponible en agence, par email, par téléphone ou en visio



Aucune incitation financière à proposer un produit plutôt qu'un autre



Vos demandes prises en charge sous 2 jours ouvrés



Sommaire

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	P.4
	Banque à distance	P.5
	Moyens et opérations de paiement	P.8
	Effets de commerce	P.12
	Irrégularités et incidents	P.13
	Financements bancaires	P.14
	Opérations à l'international	P.16
	Cartographie des zones européennes	P.19
	Épargne, titres et placements financiers	P.20
	Vos agences Entreprises	P.21
	Garder le contact avec nous	P.22
	Résoudre un litige	P.23



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

Gestion du compte

Frais de tenue de compte	25,00 €
Commission de mouvement ¹	0,074 %
Commission annuelle d'actualisation ²	120,00 €
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents ³ :	
• Frais de recherche sur opérations cartes ou duplicita relevé carte	13,82 €
• Rédition d'un relevé	10,48 €
• Frais de copie de chèques	11,90 € / CHÈQUE
• Documents autres que chèque et relevé de compte	12,75 €
• Frais de recherche sur prêt:	
- Frais de recherche par dossier	6,25 €
- Frais de photocopie par page	0,67 €
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	85,05 €
Attestation juridique ou fiscale	6,50 € / ATTESTATION
Frais de gestion de compte inactif ⁴ Selon l'article L.312-19 du Code monétaire et financier	30,00 € / AN
Relevé annuel des frais bancaires ⁵	GRATUIT
Frais de fusion d'échelles	35,00 €
Frais d'édition d'échelles	4,40 €

Relevés de compte

PÉRIODICITÉ	PAPIER	ÉLECTRONIQUE
Mensuelle	GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine ⁶	1,26 € / MOIS	GRATUIT
Autre périodicité	1 ^{ER} RELEVÉ GRATUIT PUIS 1,40 € / RELEVÉ	GRATUIT

1 Du total des opérations passées au débit du compte au cours du mois précédent. **2** Au titre de nos obligations légales de conformité du dossier client art. R.561-5 du Code monétaire et financier. **3** Assujetti à la TVA. **4** Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte. **5** Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations). **6** Envoi sous réserve d'un minimum de une opération.



Banque à distance

Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini-relevés de compte

Alerte écrêtage	0,32 € / ALERTE
Alerte écopage	0,32 € / ALERTE
Alerte sur seuil, solde ou opération	0,32 € / ALERTE

Gestion du compte à distance par internet

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) :
abonnement mensuel⁷

CAEL Vision Pro (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	GRATUIT
CAEL Vision Pro Plus (CAEL Vision Pro avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets et ordres boursiers)	4,30 € / MOIS
CAEL Action Pro (CAEL Vision Pro Plus avec gestion des effets et ordres boursiers)	8,00 € / MOIS



Bon à savoir !

Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :

- notre site internet www.ca-cmds.fr
- nos applications mobiles (téléchargement gratuit).

Certificat électronique

Ma Signature EDI ⁸	4,18 € / MOIS
Swift 3S Key (service de signature électronique) "Swift secure Signature Key", par clé USB NG Pro	215,00 € (valable 3 ans) pour 2 clés

Services d'échanges de données informatisées

EDI web / EBICS (transmettre et recevoir) :

Abonnement :

- EDI web	20,50 € / MOIS
- EBICS TS	44,50 € / MOIS

+ Facturation par ligne :

- Virement	0,23 € / LIGNE
- Prélèvement	0,29 € / LIGNE
- LCR bordereau ¹⁰	0,32 € / LIGNE
- Relevé de compte	0,06 € / LIGNE

+ Facturation par fichier télétransmis :

- Virement trésorerie	5,25 €
-----------------------	--------

Le e-relevé

Simple, sûr et GRATUIT !

Tous les mois, retrouvez vos e-relevés dans votre espace client en ligne.



SIMPLE

Gagnez en simplicité : sauvegardez directement vos e-relevés sur votre ordinateur.



HISTORIQUE
SÉCURISÉ

Accédez à l'historique de vos e-relevés avec un archivage sécurisé pendant 10 ans.



DISPONIBLE
24H / 24

Vos documents sont disponibles 24h / 24 sur votre espace client en ligne, accessible sur ca-cmds.fr.

Plus d'informations sur www.ca-cmds.fr

8 Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat "Premium" obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium. L'usage de Ma Signature EDI requiert par ailleurs une adhésion spécifique ainsi que la détention d'un terminal de communication compatible. **9** Offre soumise à conditions nécessitant la signature du contrat de souscription au certificat performance. L'utilisation du certificat signature performance requiert un abonnement EDI WEB. **10** Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres : date de valeur = échéance. Autres banques : date de valeur = échéance + 1 jour ouvré.



Moyens et opérations de paiement

Espèces

Commande d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	3,15 € / DÉPÔT au-delà du 10 ^e /mois
Services "grands remettants"	NOUS CONSULTER

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• Pli simple	TARIF POSTAL
• Pli recommandé AR	TARIF POSTAL
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques ¹¹	GRATUIT
Remise de chèques "grands remettants"	NOUS CONSULTER
Frais d'émission de chèque de banque ¹²	14,50 €
Frais d'opposition sur chèque émis	15,96 €
Télécollecte de chèques	73,90 € / MOIS

Monétique

Les cartes bancaires

Carte Libre Service Bancaire Pro :	
• Sans retrait	10,00 €
• Avec retrait	15,00 €
Carte "Professionnel Mastercard" à autorisation systématique et à débit immédiat	37,00 € / AN
Carte "Business Mastercard" :	
• À débit immédiat	51,25 € / AN
• À débit différé	51,25 € / AN
Carte "Business Executive" :	
• À débit immédiat	129,40 € / AN
• À débit différé	136,00 € / AN
Modification des plafonds d'utilisation	10,65 €
Rédition du code confidentiel	11,73 €
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Refabrication de carte (en cas de détérioration)	10,14 €

11 Date de valeur = J+1. **12** Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte :

• Par la banque	GRATUIT
• Par le titulaire	GRATUIT
• Par l'entreprise	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte aux distributeurs automatiques de billets

Retraits ¹³ en euros dans les pays de l'espace économique européen ¹⁴	Au Crédit Agricole	Dans une autre banque
• Carte Businesscard à débit ou crédit	GRATUIT	GRATUIT
• Carte Businesscard Executive à débit ou crédit	GRATUIT	GRATUIT
Retraits ¹³ dans les pays hors espace économique européen ¹⁴		
• Frais fixes		5,50 € / RETRAIT

Paiements par carte

Paiements ¹⁵ en euros dans les pays de l'espace économique européen ¹⁴	GRATUIT
--	----------------

Commission par opération de paiement¹⁵ en devises dans les pays de l'espace économique européen¹⁴ (EEE) et hors EEE¹⁴ effectués avec :

- Businesscard Executive Mastercard
- Businesscard Mastercard 2,65 % DU MONTANT
- Autres cartes



Bon à savoir !

CARTES / COTISATIONS

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, **réduction de 20 % sur la cotisation de la carte** la moins chère sur le tarif de base. À partir de la 8^e carte souscrite sur le même compte, réduction de **50 % sur la cotisation de la carte** la moins chère.

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité "sans contact". Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur votre espace client en ligne ou auprès de votre conseiller.

13 Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'espace économique européen. **14** Cf. rubrique « Cartographie des zones européennes » p.20. **15** Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'espace économique européen.

Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	GRATUIT
Commission sur chiffre d'affaires :	
• En proximité	NOUS CONSULTER
• À distance	
• Option Professions libérales de santé (Santefi)	

Équipements en proximité

Up2Pay Mobile ¹⁶	29,00 € / LECTEUR + taux de com 1,75 %
Location TPE (matériels fixes ou portables)	NOUS CONSULTER
TPE éditeur lecteur de chèques	En fonction du niveau de service et des options retenues

Encaissements à distance et offres e-commerce

Up2Pay par Lien ¹⁷ (envoi d'un lien de paiement par email ou SMS)	FRAIS DE MISE EN SERVICE : 50,00 € À PARTIR DE 0,40 € / LIEN GÉNÉRÉ
Up2Pay E-transactions ¹⁸ (option du contrat d'acceptation)	À PARTIR DE 17,00 € / MOIS
Frais d'impayés carte sur vente à distance	NOUS CONSULTER

16 Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, sous réserve d'acceptation de votre dossier. L'offre Up2pay Mobile nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale pour la gestion des transactions bancaires avec choix de l'option «Up2pay Mobile», ainsi que la signature d'un contrat de fourniture et prestation pour l'équipement en matériel et les prestations liées à Up2pay Mobile avec AVEM*. L'utilisation de Up2pay Mobile suppose le téléchargement d'une application sur un smartphone, connectée en mode Bluetooth à un lecteur de cartes de paiement. La mise à jour des systèmes d'exploitation proposée par le constructeur de la tablette numérique/Smartphone nécessaire au bon fonctionnement des applications mobiles relève de l'unique responsabilité du client. **17** Offre soumise à conditions nécessitant de détenir une convention de compte au Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes Up2pay Par lien. **18** Up2pay-e-Transactions est une offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France. L'offre Up2pay e-Transactions nécessite de détenir une convention de compte Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes avec l'option de Services e-Transactions.

* AVEM, Société du Groupe AVEM. Société par Actions Simplifiée unipersonnelle, au capital de 7 680 270 euros, dont le siège social est situé : 14 rue Louis Blériot - CS 10038 35172 BRUZ CEDEX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le n° 330 447 236.

Relevés

Envoi relevé hebdomadaire	NOUS CONSULTER
Envoi relevé mensuel détaillé (selon réglementation IFR*) :	
• En EDI ou e-relevé	GRATUIT
• Papier	5,30 € / RELEVÉ / TPE
Envoi relevé annuel	

* IFR : Interchange Fee Regulation (règlement européen).

Prélèvements SEPA¹⁹ (SDD)²⁰ émis

Demande d'un Identifiant Crénancier SEPA ¹⁹ (ICS) auprès de la Banque de France	66,00 €
Domiciliation des prélèvements SEPA ¹⁹ (hors B to B)	
Pack prélèvement ²¹ SEPA ¹⁹	NOUS CONSULTER
Traitement des rejets :	
• Impayé SEPA ¹⁹ à la charge du remettant	NOUS CONSULTER
• Rejet technique	
• Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	
Émission de prélèvement via l'EDI	0,28 € / LIGNE

Prélèvements SEPA¹⁹ (SDD)²⁰ reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA ¹⁹ B to B	11,00 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA ¹⁹ SDD ²⁰ CORE :	
• Mise à jour	GRATUIT
• Suppression	GRATUIT
Opposition sur SDD ²⁰	GRATUIT

Virements SEPA¹⁹ (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'espace économique européen soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA¹⁹ sauf Suisse)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA ¹⁹ OCCASIONNEL	Internet	Agence	EDI
---	----------	--------	-----

Frais par virement occasionnel :

• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale de Charente-Maritime Deux-Sèvres	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale de Charente-Maritime Deux-Sèvres	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,06 €	0,23 € / LIGNE

19 Cf. rubrique « Cartographie des zones européennes » page 19. **20** Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas. **21** La souscription au "Pack Prélèvement" nécessite la souscription au préalable au service Web Edi.

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA ¹⁹ PERMANENT		Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent :			
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT	
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	9,73 €	
Frais par virement permanent :			
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT	
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT	
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT	
Demande de rappel de virement SEPA ¹⁹ à l'initiative du donneur d'ordre		18,69 €	

Virements de trésorerie

Virement de trésorerie (compensé) :	
• Papier	16,85 €
• Télétransmis EBICS / EDI web	5,25 €

Émission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne - Site internet : www.ca-cmds.fr	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	1,10 €
Frais par virement occasionnel vers un compte en Caisse régionale	GRATUIT

Effets de commerce

Effets à l'encaissement ou à l'escompte²²

Traitement par remise d'effet :	
• Support papier ^{23 et 24}	8,00 €
• Télétransmission (EDI web ou EBICS)	0,32 €
• Crédit Agricole En Ligne	GRATUIT
Prorogation, réclamation, impayés, modifications	
Commission de rejet au tiré	20,05 €
Cession de créances professionnelles (Loi Dailly) :	
• Par bordereau	14,35 €
• Par facture ou créance	1,38 €
• Frais de notification	16,00 €

²² Sous réserve d'un délai minimum de remise avant l'échéance : 4 jours ouvrés pour les effets internes, 6 jours ouvrés pour les effets externes. ²³ Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres : date de valeur = échéance. Autres banques : date de valeur = échéance + 2 jours ouvrés. ²⁴ + frais de port.



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ²⁵ par opération :	9,90 € (MAXI 29,70 € / JOUR ET 148,50 € / MOIS)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,00 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initiée par une autre banque	29,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de main levée auprès de la Banque de France), par chèque impayé :	
• D'un montant ≤ 50 € ²⁶	30,00 €
• D'un montant > 50 € ²⁶	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	29,00 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	15,96 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement ²⁷ :	
• D'un montant ≤ 20 €	LIMITÉ AU MONTANT DE L'OPÉRATION
• D'un montant > 20 €	20,00 €
Notification en cas de rejet de prélèvement / virement pour motif autre que faute de provision	1,05 €
Commission de rejet au tiré (paiement partiel, prorogation, insuffisance de provision)	19,85 €
Effet ou cession de créances commerciales (Loi Dailly) impayé, reclamé ou prorogé	17,37 €
Agios sur découvert non autorisé ²⁸	NOUS CONSULTER
Ouverture de dossier pour traitement : saisie-attribution ou conservatoire reçue	76,67 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC*

* Dans la limite d'un plafond fixé par décret.

²⁵ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision, etc. ²⁶ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque. ²⁷ Dans la limite du montant de l'ordre de paiement. ²⁸ Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.



Financements bancaires²⁹

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour accompagner vos besoins de trésorerie

Crédit global d'exploitation (mise en place ou renouvellement)

Ouverture de crédit (découvert autorisé) :

• Frais de dossier	DE 0,25 % À 0,55 % (MINI : 240,00 €)
• Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
• Commission de plus fort découvert ³⁰	0,08 %
• Commission de confirmation annuelle	DE 0,25 % À 0,55 %

Crédit court terme sur billets (crédit de campagne) :

• Frais de dossier	DE 0,25 % À 0,55 % (MINI : 240,00 €)
• Intérêts	NOUS CONSULTER

Ligne d'escompte :

• Frais de dossier	DE 0,25 % À 0,55 % (MINI : 240,00 €)
• Intérêts	NOUS CONSULTER
• Remise d'effets à l'escompte	CF. PAGE 12

Ligne Dailly :

• Frais de dossier	DE 0,25 % À 0,55 % (MINI : 240,00 €)
• Intérêts	NOUS CONSULTER
• Cession de créances commerciales	CF. PAGE 12

Court terme

Frais de dossier	DE 0,25 % À 0,55 % (MINI : 240,00 €)
Intérêts	NOUS CONSULTER

Ligne de cautionnement bancaire

Ouverture de ligne	95,00 €
Acte simple (retenue de garantie)	70,00 €
Acte complexe (autres)	127,00 €
Commission annuelle	NOUS CONSULTER

Découvert passager

Frais de mise en place	1 % (MAXI : 35,70 €)
------------------------	----------------------

Pour accompagner vos projets d'investissement

Prêt à moyen terme : frais de dossier	1 % (MINI : 240,00 €)
Crédit bail mobilier : frais de dossier	1 % (MINI : 240,00 €)

Garanties

Modification de garanties	422,28 €
Mainlevée de garantie (hors frais fiscaux) :	
• Hypothécaire	227,46 €
• Fonds de commerce	227,46 €
• Radiation de gage	227,46 €
Mise en place de garantie par caution solidaire	GRATUIT
Lettre d'information des cautions au 1 ^{er} incident	7,65 €
Frais de garanties autres que caution (hors frais fiscaux, de notaires et d'huissiers)	MINI : 63,00 € MAXI : 335,00 €
Transfert de prêt	MINI : 112,00 € MAXI : 429,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT

Autres frais

Report d'échéance ou délai	40,00 €
Modifications diverses (compte à débiter, date d'échéance, périodicité)	40,00 €
Mise en place d'une pause non contractuelle	40,00 €
Modification de prêt avec avenant complexe	525,30 €
Décompte remboursement anticipé	40,00 €
Rédition de document	40,00 €
Réaménagement de prêt (forfait)	700,00 €
Mise en place de nantissement sur produit d'épargne CAM	61,00 €
Mise en place de nantissement sur produit d'épargne hors CAM	177,00 €

²⁹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. ³⁰ De la pointe débitrice mensuelle, plafonnée à 50 % des intérêts débiteurs de la période.



Opérations à l'international

Compte en devise

Ouverture de compte	94,00 €
Pénalité débitrice : taux du jour de la devise plus 5 points	
Frais de tenue de compte	5,30 € / MOIS

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

Zone SEPA ³¹	NOUS CONSULTER
Hors zone SEPA ³¹	
Groupe Crédit Agricole	

Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en devises ou libellés en euros en provenance d'un pays hors espace économique européen ³²	14,40 € / VIREMENT
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
• "Sauf bonne fin" (en euros ou en devises) : % par chèque	0,10 % (MINI : 20,50 € MAXI : 120,00 €)
• "Crédit après encaissement" : % par chèque	0,10 % (MINI : 21,50 € MAXI : 128,00 €)
• Frais d'impayé sur chèque remis	81,60 €
Remise d'effets à l'export : % par effet	0,10 % (MINI : 22,00 € / EFFET MAXI : 130,00 € / EFFET)

Crédits documentaires export

Commissions (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
• Notification	0,10 % (MINI : 122,00€)
• Confirmation	NOUS CONSULTER
• Levée de document	0,15 % (MINI : 190,00 €)
• Acceptation ou paiement différé	NOUS CONSULTER
• Modification :	
- Si crédit notifié	108,50 €
- Si crédit confirmé	NOUS CONSULTER
• Négociation de crédit (escompte)	NOUS CONSULTER
• Pré-étude des documents (utilisation)	107,00 €

31 Cf. rubrique "Cartographie des zones européennes" p.19. **32** Cf. rubrique "Change" p.18.

Remise documentaire export

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI : 48,00 € MAXI : 239,00 €)
---------------------------	--

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties "stand by")

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
• Notification	78,00 €
• Mise en jeu	91,00 €

Moyens de paiements - paiement / import

Virements en devises ou libellés en euros à destination d'un pays hors espace économique européen ³³	0,10 % (MINI : 17,30 €)
+ Option frais "Our" (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	20,00 €
Émission de chèques	NOUS CONSULTER
Effet importation	0,10 % (MINI : 29,00 € / EFFET - MAXI : 171,00 € / EFFET)

Crédits documentaires import

Crédit documentaire à tarif forfaitaire (montant ≤ 50 000 € et durée maxi 3 mois) :	
Comportant une ouverture, une utilisation, une modification, les frais de messagerie	330,00 €
Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
• Frais de dossier	88,00 €
• L'ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 % / TRIMESTRE (MINI : 120,00 €)
• L'utilisation (levée de document)	0,13 % (MINI : 118,50 €)
• La modification (hors montant et durée)	108,50 €
• La modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• Le paiement différé (par trimestre indivisible)	NOUS CONSULTER
• La clause UPAS	NOUS CONSULTER

Remise documentaire import

Commission d'encaissement

0,20 % (MINI : 62,50 €
MAXI : 227,00 €)

Aux conditions ci-dessus s'ajoutent les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères

Frais de port :

- Frais de courrier Express international (DHL) SELON DOSSIER
- Frais de courrier Express France (Chronopost) NOUS CONSULTER

Garanties bancaires émises import

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

• Engagement	0,50 % / TRIMESTRE INDIVISIBLE (MINI : 124,00 €)
• Avenant simple	84,00 €
• Mise en jeu	154,00 €
• Frais d'acte	145,00 €

Avances en devises

Frais de dossier

42,00 €

Change

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change 0,05 % (MINI : 17,00 €)

Terme fixe / Flexigain : frais de dossier 69,00 €

Options / Flexiterme 122,00 €

Divers

Copie de virement Swift NOUS CONSULTER

Frais de recherches et d'investigations NOUS CONSULTER

Accès au portail ca-Tradeclub de mise en relation B to B GRATUIT



Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone euro²
- Pays de l'Union européenne (UE)
- Pays de l'espace économique européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA³ (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

² Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

³ Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Les opérations sur titres

Souscription, placement court terme :

- SICAV du Crédit Agricole GRATUIT
- Dépôt à terme GRATUIT

Transfert de compte-titres³³ 112,89 €

Les droits de garde de votre portefeuille titres^{33*}

Frais fixes par compte-titres par an	20,80 €
Frais fixes par PEA / PEA-PME par an	GRATUIT
Plafond de tarification par compte par an	305,15 €

	Frais fixes par ligne	Valorisation des titres ≤ 50 000 €	Valorisation des titres > 50 000 € et ≤ 150 000 €	Valorisation des titres > 150 000 €	
Parts sociales	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
Actions CASA	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
OPC, obligation, autres valeurs	Valeurs CA	GRATUIT	0,234 %	0,121 %	0,078 %
	Hors CA	3,64 €	0,234 %	0,121 %	0,078 %

* Les droits de garde sont calculés par compte, sur la valeur des titres en compte au 31/12.

Épargne salariale : PER CONVERGENCE³⁴

Les tarifs sont révisables annuellement au 1^{er} janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1^{er} octobre.

Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Épargne pour la Retraite collective (PERCOI)

Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel) NOUS CONSULTER

Frais d'entrée PEI + PERCOI



Vos agences Entreprises

AGENCE ENTREPRISES DE BRESSUIRE

74 boulevard de Thouars
79300 Bressuire
Tél. : 05 49 74 59 00
E-mail : bressuire.entreprises@ca-cmds.fr

AGENCE ENTREPRISES DE NIORT

4 boulevard Louis Tardy
79026 Niort Cedex
Tél. : 05 49 26 23 50
E-mail : niort.entreprises@ca-cmds.fr

AGENCE ENTREPRISES DE LA ROCHELLE

14 rue Louis Tardy
CS 90000 LAGORD - 17055 La Rochelle
Tél. : 05 46 28 10 40
E-mail : larochelle.entreprises@ca-cmds.fr

AGENCE ENTREPRISES DE SAINTES

31 avenue Gambetta
17100 Saintes Cedex
Tél. : 05 46 93 89 39
E-mail : saintes.entreprises@ca-cmds.fr

³³ Assujetti à la TVA. ³⁴ L'offre PER CONVERGENCE est composée de deux "Plans" (PEI et PERCOI). Amundi Asset Management – Société par actions simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 € - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 dont le siège social est situé : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris.



Gardez le contact avec nous



Vous pouvez joindre votre chargé d'affaires sur son téléphone portable et son mail professionnel.



24h / 24

**> Votre banque en ligne
sur WWW.ca-cmds.fr**

> L'application Ma Banque



**SOS CARTE 24h / 24 :
09 69 39 92 91***

*Appel non surtaxé. De l'étranger, +33 9 69 39 92 91 et coût selon opérateur.
Appel susceptible d'être enregistré.



Résoudre un litige

Votre premier interlocuteur : votre agence³⁵

Votre chargé d'affaires et votre directeur d'agence sont à votre disposition afin de répondre à vos attentes et vous proposer les solutions adaptées à vos besoins. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés auprès desquels vous pouvez formuler votre réclamation.

Cas particulier : si votre réclamation porte sur un sinistre Dommages (Pacific), votre interlocuteur est le service de gestion des sinistres Pacifica en charge de votre dossier.

Le service Écoute et Satisfaction Clients³⁵

En cas de désaccord sur la solution proposée, le Service Écoute et Satisfaction Clients de votre Caisse régionale est également à votre disposition :

Par téléphone : 05 46 46 54 63*

• Par courrier : Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres - Service Écoute et Satisfaction Clients - CS 90 000 Lagord 17055 La Rochelle CEDEX 9

• Par e-mail : ecoute.satisfactionclients@ca-cmds.fr

* Appel non surtaxé. Coût selon opérateur. Appel susceptible d'être enregistré. Le lundi de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h00. Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00.

Cas particulier : si votre réclamation concerne un contrat d'assurance et que la réponse du Service Ecoute et Satisfaction Clients (ou du service Gestion des sinistres s'il s'agit d'un sinistre) ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au Service Réclamation de votre assureur :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès : Predica*
- Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé : Pacifica*
- Pour un contrat d'assurance emprunteurs : Caci*

*** ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales**

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 023 464. Ces contrats sont souscrits auprès de : - PACIFICA : S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 €. Siège social : 8-10, Boulevard de Vaughard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris, N° de TVA : FR 95 352 358 865 ; - PREDICA : S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18, boulevard de Vaughard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ; - CAMCA : Caisse d'Assurances Mutualisée du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 Paris, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527. 00053. Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siège 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA. Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18, boulevard de Vaughard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES, 2, rue Fragonard - 75017 Paris - Société Anonyme au capital de 37 207 660 € - 479 065 351 RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances et mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dorn Maar - 93400 Saint-Ouen - Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86 € - 490 381 753 RCS Bobigny - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS ([HYPERLINK](http://www.orias.fr) « <http://www.orias.fr> » www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669, désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques comprend également des prestations mises en œuvre par Previseo Obsèques - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Les contrats d'assurance SécuriCOMPTÉ, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTÉ Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Pour plus d'information : <https://www.ca-assurances.com/Pages/Contact>

35 L'agence ou le service Écoute et Satisfaction Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement;
 - le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque;
 - les services de paiement;
 - les prestations de services de paiement,
- le service Écoute et Satisfaction Clients répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

LE CRÉDIT AGRICOLE CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES, C'EST :



Un chargé d'affaires dédié pour vous accompagner dans tous les moments de votre vie



Une appli Ma Banque facile, pratique et sécurisée



Toutes les décisions sont prises ICI, sur notre territoire



1790 collaborateurs qui vous apportent toute leur expertise en Banque, Assurances, Immobilier

UNE QUESTION ? UN BESOIN ? Contactez-nous !



**153 agences
en proximité**



**Votre chargé d'affaires
joignable sur
sa ligne directe**
coordonnées disponibles
sur vos relevés de comptes



www.ca-cmds.fr



**Application
Ma Banque**



INFORMATIONS CONSOMMATEURS

Document informatif à vocation non publicitaire.

Nos tarifs sont indiqués HT et peuvent être majorés des droits et taxes en vigueur à la date de l'opération, sous réserve des règles de territorialité. Service bancaire de base : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du Code monétaire et financier. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

10/2022 - Réf. II2000 - Édité par la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES. Société Coopérative à Capital Variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 14, rue Louis Tardy 17140 LAGORD - 399 354 810 RCS La Rochelle. Société de Courtage d'Assurance Immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro : 07 023 464. Identifiant unique CITEO : FR234281_03HOZZ. Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 sous le numéro 17906N. Voir le site : www.banque-france.fr. Contrôlée par le Crédit Agricole S.A. : 12, place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex. Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02.

